

L'U2P et ses organisations membres préparent les listes « LA VOIX DES ARTISANS »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 21.01.02

Paris, 19 janvier 2021

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
01 47 63 31 31
06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
01 47 63 31 31
06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

PAGE 1 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

La régionalisation du réseau des Chambres de métiers et de l'artisanat est une réalité depuis le 1^{er} janvier 2021. Cette réforme doit permettre l'accompagnement des chefs d'entreprise artisanale en leur garantissant un véritable service de proximité. L'U2P salue le sens des responsabilités dont ont fait preuve, à la fois les élus et les personnels des CMA pour mettre en œuvre ce changement.

C'est dans ce nouveau cadre d'organisation que l'U2P et l'ensemble de ses organisations membres s'engagent dès ce début d'année dans la préparation des élections aux Chambres de métiers et de l'artisanat. Elles placeront au cœur de leur campagne les priorités suivantes :

- replacer l'Artisanat, Première entreprise de France, au centre des politiques publiques et des actions de relance économique
- assurer un service de proximité de qualité à chaque artisan, en complémentarité avec les missions des organisations professionnelles
- renforcer l'identité artisanale et poursuivre la promotion de l'Artisanat
- accompagner la modernisation, les transitions numérique et énergétique, et l'effort de formation, notamment l'apprentissage, des entreprises artisanales.

Les listes qui seront présentées par l'U2P aux élections de la fin de l'année 2021 dans tous les départements de France, de métropole et d'outre-mer, seront intitulées « *La voix des artisans* », rappelant qu'historiquement l'U2P est l'organisation qui fédère et défend les artisans et que ses candidats sont au service exclusif des entreprises artisanales.

L'ensemble des Présidents des organisations signataires du communiqué ajoutent : « ***Les Chambres de métiers et de l'artisanat sont majoritairement gérées par des représentants de nos organisations. Nous devons saluer le travail qu'ils ont accompli pour améliorer le service rendu aux chefs d'entreprise artisanale. Ceci est d'autant plus nécessaire dans la période de crise sanitaire et économique que nous traversons. Nous appelons collectivement tous nos collègues artisans à soutenir les listes "La voix des artisans". La diversité des métiers que nous rassemblons au sein de l'U2P et l'esprit d'union qui caractérise les organisations affiliées à l'U2P* nous aideront à gagner les élections*** ».

*** Ci-après les logos des organisations membres et affiliées à l'U2P**



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
N° 21.01.02

Paris, 19 janvier 2021

Contacts presse

Jean-Côme Delerue
 01 47 63 31 31
 06 77 64 40 78
jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto
 01 47 63 31 31
 06 73 19 57 64
odassetto@u2p-france.fr

PAGE 2 SUR 2

L'U2P est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 3 millions d'entreprises, soit les 2/3 des entreprises françaises et réunit 5 organisations qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services), l'UNAPL (professions libérales), et la CNATP (travaux publics et paysage).

